

Stage

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 280.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4S8M8005
- > En savoir plus : UFR STAPS <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/>

Présentation

Un stage d'une durée minimale de huit semaines, à l'issue des enseignements du deuxième semestre, est obligatoire dans le cursus des étudiants de master 1 *Management des événements et loisirs sportifs*. Une partie des enseignements de Méthodologie du mémoire et insertion professionnelle est consacrée à la préparation et au suivi de cette expérience et notamment au suivi des conventions de stage à passer entre les milieux professionnels d'accueil et l'université. C'est aux étudiants qu'il incombe de trouver les entreprises, administrations ou structures associatives où se dérouleront leur stage.

Objectifs

Le but de ce stage est de permettre aux étudiants de mieux connaître l'univers professionnel du management du sport mais aussi de nouer des contacts pouvant déboucher sur une intégration future dans les entreprises, associations ou administrations où s'est déroulé le stage. Il est donc important que les étudiants s'efforcent de réaliser un stage (et éventuellement un mémoire) allant dans le sens de leur projet professionnel.

Évaluation

Session 1 et 2 (standard et dérogatoires) : Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport (distinct du mémoire) qui fera l'objet d'une évaluation et dont les exigences sont précisées dans le cadre de l'enseignement « Méthodologie du mémoire et insertion professionnelle ».

Compétences visées

- * Techniques : mettre en œuvre les connaissances et savoir-faire acquis pendant son cursus au service de la réalisation des missions de stage définies par l'organisme d'accueil.
- * Sociales : adapter son comportement et sa communication à la culture de l'organisme d'accueil, s'insérer dans l'équipe de travail et développer son réseau relationnel.
- * Organisationnelles : organiser ses activités dans le temps imparti, selon un budget donné et en coordination avec les objectifs de l'équipe de travail. Selon les cas, coordonner ou administrer un projet, un budget ou une équipe.

Bibliographie

Michel Villette, *Guide du stage en entreprise*, La Découverte, 2004.

Ressources pédagogiques

Plateforme cours en ligne

Contact(s)

- > **Yan Dalla pria**
Responsable pédagogique
ydallapria@parisnanterre.fr
- > **Nathalie Leroux**
Responsable pédagogique
nlroux@parisnanterre.fr